



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 4 mai 2023  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14  
Etaient présents : 11 membres – 1 procurations – 12 votants

### Administration générale - Finances

#### 285/2023 Avenant au contrat de location de la gendarmerie

M. Jean-Marc BURRUS expose :

La Communauté de communes du Val d'Argent loue actuellement la caserne de gendarmerie à la Brigade territoriale de Sainte-Marie-aux-Mines. Le bail de location a été renouvelé le 23 juillet 2020 pour aller jusqu'au 29 février 2028.

La location comprend les locaux de service et techniques ainsi que les 3 bâtiments familles comprenant 12 logements en duplex répartis en 5 F5 et 7 F4. Les 12 garages sont par contre exclus du bail de location.

Afin de ne plus dissocier les garages du reste des locaux loués, il est proposé de signer un avenant au bail pour ajouter les 12 garages au contrat de location en cours, sans surcoût.

Suite à la remarque de M. Jean-Luc FRECHARD, le Conseil Communautaire demande de faire une convention de mise à disposition gracieuse, et non un avenant, afin de séparer la gestion des bâtiments de celle des garages.

#### **Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** la mise à disposition gracieuse des garages,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition des garages.

**Délibération adoptée à l'unanimité (12 voix pour)**

Le secrétaire de séance,

Thomas GÖTTELMANN

Le Président